

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Blanchette Gilles	1.1 Maire	53 105	19 422	24 314	
Gagné-Stoklosa Ginette	1.2 Conseiller	21 527	10 764		
Gagné-Stoklosa Ginette	1.3 Maire suppléant	1 038	519		
Bourgeois Denis	1.4 Conseiller	21 527	10 764		
Bourgeois Denis	1.5 Maire suppléant	519	260		
Filion Odette	1.6 Conseiller	21 527	10 764		
Filion Odette	1.7 Maire suppléant	1 038	519		
Guérette Gilbert	1.8 Conseiller	21 527	10 764		
Latour Benoist	1.9 Conseiller	21 527	10 764		
Poirier Denis	1.10 Conseiller	21 527	10 764		
Poirier Denis	1.11 Maire suppléant	519	260		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).